
Aux personnes intéressées par le projet de règlement 2020-521
modifiant le règlement concernant les plans d'implantation
et d'intégration architecturale (PIIA)

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

1. Lors d'une séance régulière tenue le 10 février 2020, le conseil a adopté le projet de règlement suivant :
 - Le projet de règlement numéro 2020-521 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et modifiant le règlement 2016-493

Ce règlement modificateur a pour objet :

 - De préciser les projets qui sont exclus du PIIA;
 - De préciser les documents obligatoires lors du dépôt de la demande et ceux qui sont complémentaires.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 9 mars 2020 à compter de 19h30, à la salle du conseil au 58, rue de l'Hôtel-de-Ville à L'Ascension. Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.
3. Ce projet de règlement 2020-521 relatif au PIIA ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
4. Le projet de règlement numéro 2020-521 peut être consulté de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 du lundi au vendredi au bureau municipal situé au 59, rue de l'Hôtel-de-Ville à L'Ascension.

Donné à L'Ascension, ce 13^{ième} jour de février deux mille vingt.

Annie Meilleur, directrice générale adjointe et
secrétaire-trésorière adjointe par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Annie Meilleur, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe par intérim de la Municipalité de L'Ascension, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 13 et 16 heures, le 13^e jour de février 2020, à chacun des endroits suivants, à savoir : sur le babillard au bureau municipal, sur le babillard à l'entrée de l'église, sur le site web et dans le Journal L'Information du Nord, édition du 17 février 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 13^e jour de février 2020.

Directrice générale adjointe et secrétaire-
Trésorière adjointe par intérim